

Une année s'est écoulée depuis l'élection du Conseil Municipal de votre commune. L'équipe que vous avez mise en place composée de :

- Xavier MILHADE Maire
- Michel TEMPEZ Adjoint, Finances, Enseignement, Urbanisme
- Robert GARCEAU Adjoint, Voirie, Urbanisme, Sports-Fêtes.
- Jean-Jacques GÖNNIN Adjoint, Bâtiments, Urbanisme.
- Françoise SENTUCQ Enseignement, Urbanisme, Gestion Cantine.
- François CHAIGNEAU Voirie, Urbanisme, Sports-Fêtes.
- Paul DOUSSEAUX Bâtiments, Urbanisme, Aide Sociale, Sports-Fêtes
- Christian FAURIE Bâtiments, Urbanisme, Sports-Fêtes.
- Joseph FENNI Finances, Urbanisme, Enseignement, Aide Sociale.
- Michel MINGOT Finances, Voirie, Urbanisme.
- Christian MASSONNIERE Finances, Voirie, Urbanisme.

Nous, nous devons de faire le point de notre action, des travaux réalisés et de nos projets.

EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE :

Le Conseil Municipal reconduit pour 1990 les taux d'imposition de 1989.

Ces taux restent inchangés depuis 1986, à savoir :

Taxe d'Habitation	: 5,81 %
Taxe Foncière Bâti	: 13,99 %
Taxe Foncière Non Bâti	: 46,42 %
Taxe Professionnelle	: 17,00 %

Le Budget 1990 : Voté à l'unanimité et présenté par Monsieur le Percepteur, il s'équilibre :

- en fonctionnement à 818 267 francs
- en investissement à 205 674 francs

Annuité de la dette : Savignac sur l'Isle n'a pas emprunté depuis l'acquisition de l'immeuble Gagnerot (Mairie-Salle des fêtes) sa dette est particulièrement faible. Les réalisations effectuées l'ont été grâce à l'autofinancement et à des subventions.

Dotations Financières de l'Etat : n'ont pas une progression constante.

En 1989, l'augmentation de la dotation globale de fonctionnement était de + 6,27 %, en 1990 elle est de + 1,37 %.

On constate donc un recul très inquiétant des participations de l'Etat.

REALISATIONS :

Garage : La construction d'un garage à ossature métallique derrière la Mairie va débiter en Juillet.

Financement : autofinancement et subvention F.D.A.E.C., coût global pour la commune : 115 395 Frs.

Abri-bus : Un abri-bus et un bateau pour garer les cars financés par le Conseil Général vont être installés durant l'été le long du CD 120 sur la place qui jouxte l'école. La cabine téléphonique sera déplacée et sera implantée à côté de cet abri-bus.

Eclairage public : Les hameaux des Maréchaux, de Boyer, de Brandet, du Sillat et de Gautreau sont éclairés. Des renforcements du réseau furent effectués sur les Maréchaux et Corbineau.

Travaux voirie - Réalisations 1989 : Goudronnage divers chemins

Pour 1990 : Goudronnage du chemin de Pichot - Rural du CD 138E1 au CD 138

Voie communale du Port.

Signalisation : Le Conseil Municipal a adopté le principe de l'installation de panneaux lumineux clignotants à l'entrée et à la sortie du Bourg destinés à obtenir un ralentissement des automobilistes sur le CD 120.

Les panneaux Savignac sur l'Isle, ainsi que divers panneaux de sécurité vétustes vont être remplacés.

Réfection logement instituteurs : Elle s'est poursuivie par le remplacement des volets et la pose d'un plafond suspendu.

Ecole : Des petits lits ont été achetés pour la sieste de la maternelle, le problème de leur accueil se pose.

Durant l'été, les peintures extérieures du bâtiment seront refaites.

Salle pour les jeunes : En décembre 1989, le Conseil Municipal recevait les jeunes de la commune. Il semble qu'aujourd'hui il ait été entendu.

La drogue a quitté Savignac sur l'Isle. Les jeunes peuvent se réunir dans une salle mise à leur disposition. Une table de ping-pong fut achetée.

Le Conseil Municipal attend toutes nouvelles suggestions de leur part.

Urbanisme : Le Conseil Municipal a souhaité abandonner la procédure d'élaboration d'un Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.), ce dernier étant trop complexe et trop lourd à gérer pour la taille de la commune.

Le Conseil Municipal a préféré l'élaboration d'un document d'application du règlement d'urbanisme (D.A.R.N. U.) document qui situe les zones

constructibles et non constructibles de la commune d'une manière simplifiée, favorisant la création de hameaux et évitant le mitage.

Ce document dont l'élaboration est en cours sera disponible en Mairie après approbation par Monsieur le Préfet. Des règles de construction y seront ajoutées. L'utilisation de matériaux régionaux pour la construction sera préconisée. La hauteur des bâtiments et clôtures sera limitée selon le lieu de la construction.

Création d'un Syndicat d'Etude en vue de l'aménagement de l'Isle :

Le nettoyage et l'entretien des berges de l'Isle semblent nécessaires de Libourne à Laubardemont, toutes les Communes concernées ont créé un syndica

Informatisation de la Commune : Dans le cadre du Contrat de Pays de Guitres, il est prévu d'informatiser les communes du Canton. Monsieur TEMPEZ Michel suit le dossier et s'occupera particulièrement de Savignac sur l'Isle.

Autoroute : Le passage de l'autoroute reliant Bordeaux à Périgueux dans la Vallée de l'Isle semble acquis. La commune est peu touchée, seule une faible partie de la Palus du Baron se trouve dans la bande des 1 000 mètres.

Coût de l'autoroute : (MF) 1 850

But : Améliorer la circulation sur la RN 89, relier Bordeaux à Périgueux en 1 heure 10, attirer des activités économiques autour de la Vallée de l'Isle.

Photocopie variante jointe

ETUDES EN COURS : Deux importants dossiers dont les financements sont prévus et inscrits au budget 1990 sont en attente.

Le bloc sanitaire école : Le Conseil Général n'a toujours pas attribué la subvention prévue pour la construction des sanitaires. Le Président MADRELLE avait pourtant promis par courrier (septembre 1989) au Conseil Municipal le versement de cette subvention.

Tennis : L'achat d'un terrain pour la construction du tennis à un prix raisonnable n'a toujours pas pu être réalisé. Les personnes qui auraient un terrain à vendre près du Bourg sont invitées à prendre contact avec la Mairie.

LES PROJETS : Il est prévu pour la fin de l'année la réfection du clocher et du porche de l'église. Une subvention importante a été accordée par l'Etat. L'électrification des hameaux sera poursuivie.

DETAILS PRATIQUES :

Recherche Jeune fille en Contrat Emploi Solidarité

Utilisation de la salle des fêtes : Exclusivement réservée aux habitants de Savignac sur l'Isle et gratuitement.

Fête de Savignac sur l'Isle : 4 - 5 - 6 août 1990.

Fête des Ecoles : 23 juin 1990

Musique et Vins : 24 juin 1990

Ouverture de la Mairie : Le Mardi et Vendredi de 14 h 00 à 18 H 00.

Pour rencontrer Monsieur le Maire prendre rendez-vous au secrétariat de Mairie.

Le Maine Pommier : Fête du Maine Pommier : 22 juillet 1990.

Le centre aéré : Pour tous renseignements (Inscription - Fonctionnement) s'adresser au bureau du S.I.V.O.M. Téléphone : 57.69.16.15.

La commune donne une participation de 17,70 francs par enfant de la commune.

Aide ménagère aux personnes âgées : Il existe pour la commune une aide ménagère aux personnes âgées. Pour de plus amples renseignements contacter la Mairie.

Garderie : Horaires : 7 H 30 à 9 H 00 et de 16 H 30 à 18 H 30.

Personnes à contacter : Secrétariat de Mairie ou l'école.

Ecole : Madame Maurin nous quitte, sa remplaçante sera connue ultérieurement.

Cantine scolaire : s'adresser à Mme SENTUCQ Françoise

Déchetterie : GRATUITE. Située à Saint Denis de Pile au lieu-dit : La Pinière. Ouverture du Lundi au Samedi de 8 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00 et jusqu'à 19 H 00 de Mai à Septembre.

Le recensement : il nous a permis de constater une augmentation de la population. Nous sommes heureux que la commune compte de nouveaux habitants et nous leur souhaitons la bienvenue.

Bibliothèque de Saint Denis de Pile :

Ouverture :	Mardi	:	9 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 18 H 30
	Mercredi	:	10 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 18 H 30
	Jeudi et Vendredi	:	9 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 18 H 30
	Samedi	:	9 H 00 à 12 H 00.

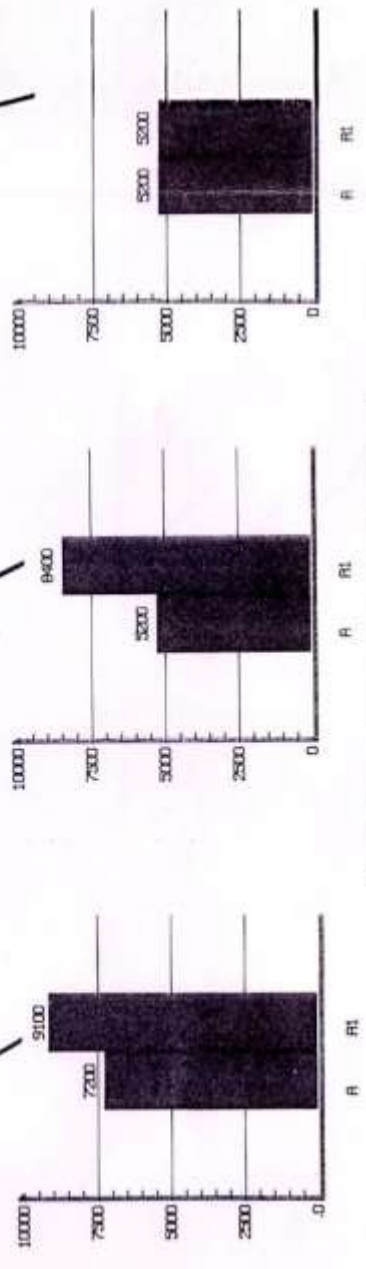
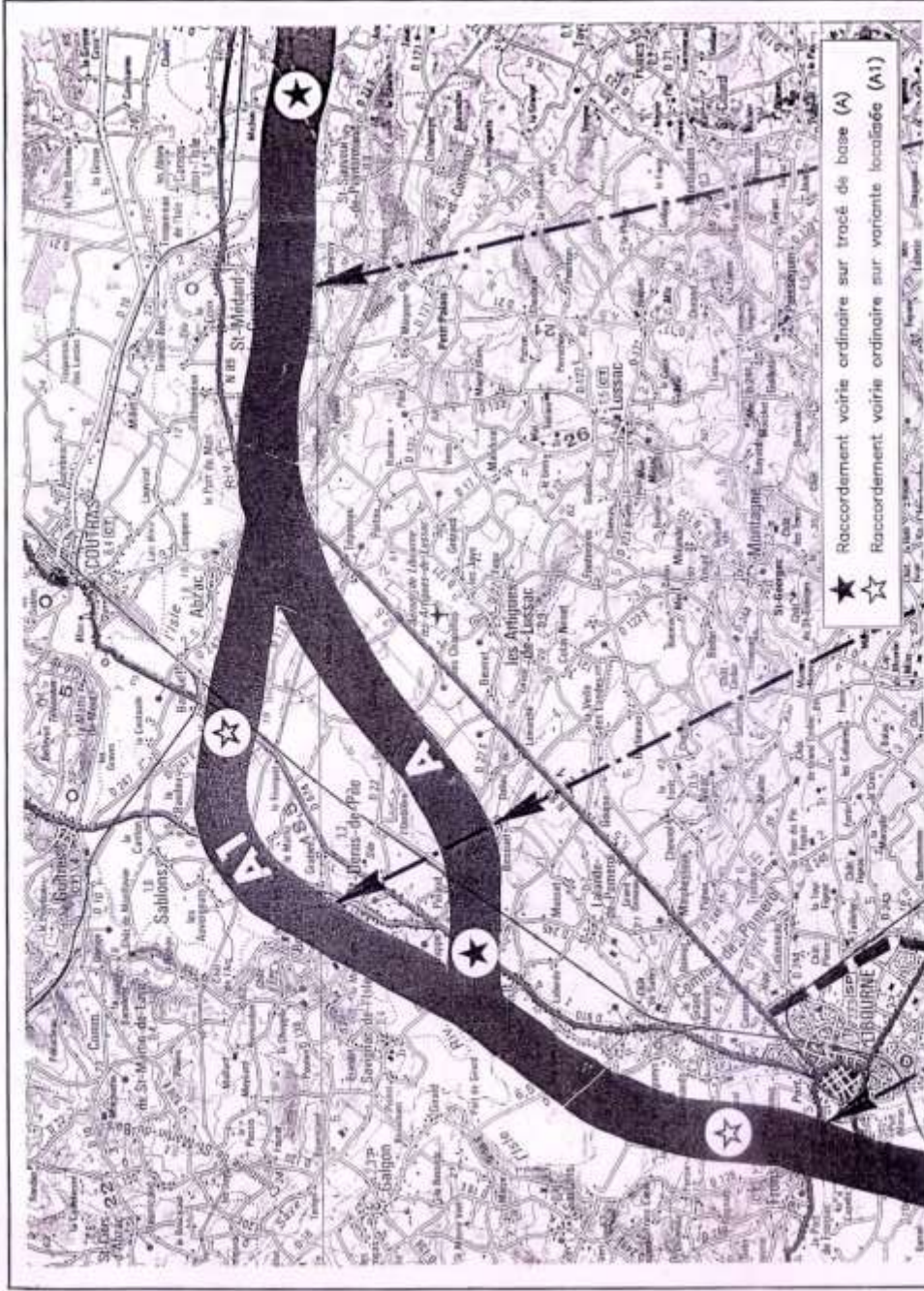
Bibliothèque de Guitres :

<u>Ouverture :</u>	Lundi	14 H 30 à 17 H 00
	Mercredi	14 H 30 à 17 H 00
	Samedi	14 H 30 à 17 H 00

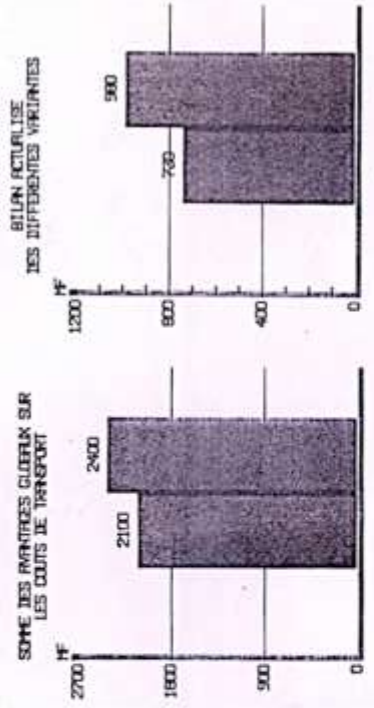
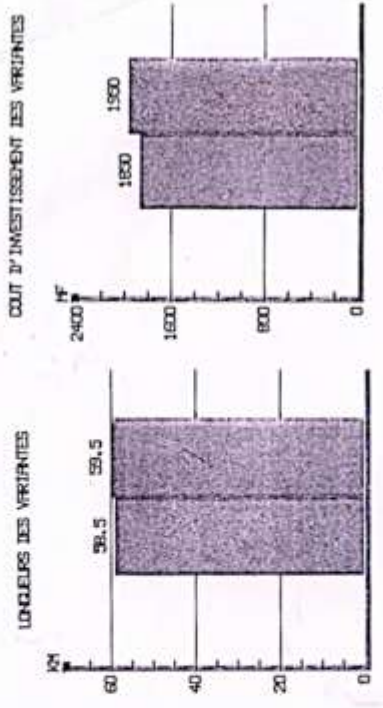
Le Maire,

Le Conseil Municipal.

● Variante A : Saint-Denis-de-Pile - Abzac



TRAFFICS 1995 SUR AUTOROUTE



VARIANTE A	Variante de base A	Variante A1
Longueur (km)	58,5	59,5
Coût (MF)	1850	1950
Ouvrages Hydrauliques Longueur/Coût	2200 m/440 MF	2500 m/490 MF
Longueur totale en zone inondable (km)	13	17